

Ignazio Cassis veut que les 11,3 milliards pour la **coopération** soient plus «ciblés»

Page 16

L'extradition de **Julian Assange** liée à l'évolution de la politique britannique

Page 17

Fascinée par l'intelligence artificielle, **Leila Delarive** dit avoir beaucoup appris de ses échecs

Page 28



VANESSA CARDOSO

Suisse

Monde
Economie
Culture et société
La der

Défense aérienne

La méthode Claude Nicollier pour faire acheter les avions

L'astrophysicien vaudois conseille à Viola Amherd l'achat de 40 jets, un vote de principe et un vrai plan de communication

Lise Bailat Berne

Si j'étais conseiller fédéral, voici ce que je ferais jusqu'au matin du vote sur l'acquisition de nouveaux avions de combat. Le rapport de Claude Nicollier publié jeudi pourrait se résumer ainsi. Sollicité par la conseillère fédérale Viola Amherd, l'astrophysicien a rendu un document atypique. Il ne se contente pas de remplir sa mission de base, à savoir donner son avis sur le rapport d'experts datant de 2017, commandé alors par Guy Parmelin. Il fait aussi une analyse globale des échecs du gouvernement en matière de défense aérienne et décrit les voies que lui, l'officier pilote militaire de milice et enseignant à l'EPFL, imagine les meilleures pour faire aboutir l'achat de nouveaux avions de combat.

Choisir le jet après le vote

Claude Nicollier adresse deux recommandations urgentes à Viola Amherd. Tout d'abord, faire du rapport d'experts de 2017 - qu'il juge excellent - une véritable «doctrine». Il faut faire cesser les «bavardages» de tous les pseudo-experts, dit en substance le Vaudois. Il conseille par ailleurs à la nouvelle ministre de la Défense de découpler l'achat des avions et de la défense sol-air (DSA). Il lui faut proposer un nouvel arrêté de planification ne concernant que les jets. L'achat de la DSA pourrait ainsi se faire plus vite et sur le budget ordinaire de l'armée.

Le septuagénaire dit aussi sa préférence pour l'option 2 du rapport d'experts, à savoir l'achat d'une quarantaine d'avions de combat (estimé en 2017 à 8 milliards de francs). Pourquoi ne pas se limiter à 30 avions, ce qui aurait l'avantage de réduire la facture à environ 6 milliards? «À mon avis, avec 30 avions, nous sommes à la limite pour assurer la sécurité du pays en cas de tensions accrues», répond Claude Nicollier. Il conseille de prévoir une marge.

Il recommande par ailleurs au Conseil fédéral de ne pas choisir le type d'avion avant de connaître le



Claude Nicollier et Viola Amherd, l'expert et la ministre, semblent sur la même longueur d'onde. KEYSTONE/PETER SCHNEIDER

résultat d'un éventuel vote populaire sur le fond. Autrement dit, comme l'avait déjà imaginé Guy Parmelin, Viola Amherd est invitée à poser une question de principe au peuple, qui pourrait ressembler à ceci: voulez-vous encore une défense aérienne apte à

la police du ciel et au combat, et, le cas échéant, êtes-vous prêts à acheter des avions pour tant de milliards?

Pour éviter des fuites entre la fin de l'évaluation des cinq avions en lice, en cours à Payerne, et le moment du vote, Claude Ni-

collier estime qu'il faudra sécuriser les données récoltées avec soin et une grande rigueur. Il ajoute par ailleurs plusieurs points aux critères d'évaluation retenus, dont la connectivité, la furtivité, mais aussi la capacité de chaque avion d'utiliser du biocarburant.

Enfin, il liste à l'intention de la ministre tous les écueils dans lesquels elle devra éviter de tomber si elle veut réussir son «défi démocratique»: il faudra mieux communiquer, être transparent sur le financement et les coûts, ne pas négliger les préoccupations écolo-

«Avec 30 avions, nous sommes à la limite pour assurer la sécurité du pays en cas de tensions accrues»

Claude Nicollier
Auteur du rapport

giques. Il la prévient même de la solitude qui la guette, car la sécurité, «c'est comme la santé, dit-il. Quand vous l'avez, vous n'y pensez pas vraiment.» La Valaisanne devra répéter que l'enjeu est cette fois-ci la survie des Forces aériennes et par là même la garantie de la sécurité du pays, souffle Claude Nicollier. À cette fin, il l'invite à «voir et revoir» le film de Frédéric Gonseth «La bataille du Gripen», qui décortique la campagne de vote de 2014 sur le jet suédois.

La gauche reste de marbre

Aussi respecté soit-il, l'astrophysicien vaudois ne parvient pas à infléchir la position des partis de gauche. Vice-présidente des Verts, la Genevoise Lisa Mazzzone a eu du plaisir à lire la prose du pilote. «Nous estimons, cela dit, que c'est un rapport de conseils et d'astuces politiques pour gagner un vote plutôt qu'un rapport d'expert», estime-t-elle. Le Parti écologiste est d'avis que l'achat de 8 à 12 avions, pour la police aérienne, suffit amplement. Il ne veut pas non plus d'un «chèque en blanc», à savoir d'un vote de principe. Le Parti socialiste partage cette appréciation. «Il est indispensable que le type d'avion à acquérir soit connu en vue du référendum prévu», affirme la conseillère nationale Brigitte Crottaz (PS/VD).

De son côté, le conseiller aux États Olivier François (PLR/VD) salue un rapport de «grande qualité et sans langue de bois, avec même des conseils de gouvernance». Il relève: «La preuve du besoin est faite. Maintenant, il reste à prendre une décision politique. Mais la décision stratégique qui doit être soumise au peuple est simple: veut-on ou non donner un avenir aux Forces aériennes?» Le conseiller national Roger Golay (MCG/GE) abonde dans ce sens: «À mon avis, ce n'est pas au peuple de décider du type d'avion. Faisons confiance aux spécialistes et aux institutions.» Le Conseil fédéral décidera avant l'été de la suite à donner à cette procédure d'achat.

Le pavé dans la mare

Un expert propose de réduire les affaires compensatoires

Deux autres rapports commandés par Viola Amherd ont été publiés jeudi, dont celui de l'expert Kurt Grüter sur les affaires compensatoires. Ce dernier propose au Conseil fédéral de ne pas chercher à compenser à 100% l'achat des avions de combat. Un véritable pavé dans la mare, dans la mesure où ces affaires dites «offset» sont considérées comme cruciales par de nombreux industriels. Selon ce mécanisme, l'argent versé par la Confédération pour acheter les jets - on parle de 6 à 8 milliards de francs en l'état actuel - doit être compensé dans le pays, de manière directe ou indirecte,

par l'avionneur sélectionné. Jusqu'ici, le gouvernement a dit son intention de compenser à 100% l'achat des jets. Mais Viola Amherd voulait se faire son avis sur ces affaires, parfois critiquées pour leur opacité et leur manque d'efficacité. Kurt Grüter estime qu'il ne faut pas abuser de ce mécanisme et juge plus réaliste de s'en tenir à 60% d'affaires compensatoires. Le Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA) applaudit. Swissmem et le Groupe romand pour le matériel de défense et de sécurité (GRPM) se montrent quant à eux inquiets. Ils appellent le Conseil fédéral à garder sa ligne. **L.BT.**

À Viola Amherd d'agir

● La conseillère fédérale Viola Amherd a joué sa première carte en sollicitant l'avis de «ses» trois experts. Et maintenant? La Valaisanne a laissé jeudi le suspense entier sur ses intentions. «Je ne peux pas encore vous dire si nous allons reprendre ces approches entièrement, en partie ou pas du tout. Nous voulons aller rapidement de l'avant. Je suis convaincue que nous pourrions désormais prendre de bonnes décisions au Conseil fédéral, qui pourront avoir le soutien du parlement et de la population.»

Lancé par Guy Parmelin, le projet actuel prévoit une enveloppe financière - 8 milliards de francs - pour deux types d'achat - des avions et une défense sol-air. Il prend la forme d'un arrêté de planification

soumis au référendum facultatif. Il ouvre donc la voie à un vote sur le principe.

Viola Amherd peut le remanier. Il semble probable que la ministre PDC, suivant l'avis de Claude Nicollier mais aussi de son parti, va séparer l'achat des jets et celui de la défense sol-air. En revanche, ses intentions sur la somme consacrée à l'achat d'avions, le nombre d'appareils et les modalités du vote restent floues. Jeudi, elle s'est gardée de dévoiler son jeu: «C'est une décision qui appartient au gouvernement.» Pour le reste, elle a confié n'avoir pas encore visionné le documentaire de Frédéric Gonseth «La Bataille du Gripen». «Mais j'ai le film sur mon bureau», a-t-elle précisé en souriant. **L.BT**